

Notes de terrain sur quelques métiers et leur argot

Peter Nahon

Université de Paris-Sorbonne
peter.nahon@enc-sorbonne.fr

Introduction

Point aveugle à la croisée de l'argotologie générale et de la terminologie technique¹, l'étude des argots de métier en domaine galloroman, depuis Dauzat (1917), demeure un chantier en quasi-abandon.

Ce n'est pourtant pas la matière qui manque. Outre les vastes gisements d'écrits qui attendent d'être exploités², l'enquête de terrain peut mettre au jour des séries de particularismes argotiques que leur diffusion, limitée à telle ou telle catégorie socioprofessionnelle, a fait échapper au regard des observateurs. Montrons-en quelques aspects, à travers des remarques empiriques, si brèves fussent-elles.

-
1. Si bien que l'argot de métier a été parfois confondu à tort avec la langue technique elle-même : ainsi, le « Groupe μ » écrivait en 1970 que « l'argot se distingue des langues techniques (dites argots de métier) » (Dubois et *alii* 1970, 71). Le caractère de langue spéciale des argots de métier, par rapport aux terminologies techniques, a déjà été remarqué par Van Gennep (1908) ; pour une vue plus nuancée, voir Lerat (1995).
 2. Par exemple, le fonds Gaston Esnault (série 111J des Archives départementales du Finistère), dont nous publierons prochainement quelques matériaux, demeure une mine infiniment riche de relevés argotiques inédits. C'est justement en suivant la définition classique d'Esnault, « Un argot est l'ensemble oral des mots *non techniques* qui plaisent à un groupe social » (1965, v), que nous considérons ici les argots de métiers comme des variétés à distinguer des purs technoclectes. Pour une définition plus récente de l'argot, voir Boutet (2002).

1. Un cas de collecte argotique

L'argot surgit parfois dans des circonstances inattendues. D'un ingénieur parisien né en 1925 dans une famille bourgeoise³, nous avons ainsi recueilli les dernières traces d'une variété argotique sans représentation lexicographique antérieure.

1.1. Un argot français de diamantaires parisiens

Le 9^e arrondissement de Paris a été, jusqu'au milieu du siècle dernier, le centre de gravité d'une vivante activité de courtage en pierres précieuses, dont les acteurs étaient, pour beaucoup, des natifs de l'Empire ottoman, Arméniens ou Israélites de langue judéo-espagnole, arrivés en France aux alentours de 1900. Ce commerce a pâti de la concurrence des grandes maisons de joaillerie et des places commerciales étrangères telles qu'Anvers, si bien qu'il n'existerait plus, aujourd'hui, de courtiers indépendants en pierres précieuses à Paris⁴. Les associations professionnelles de diamantaires, telles que les cercles du 9 et du 14, rue Cadet, sortes de clubs fondés au début du xx^e siècle pour réunir les quelques centaines de personnes exerçant ce négoce, se sont éteintes. Il ne subsiste donc plus de ce « beau métier », selon les termes du témoin, que la mémoire éparse de quelques descendants de diamantaires.

Notre témoin, dont les deux parents ainsi qu'une grande partie de la famille étaient dans le négoce des pierres précieuses et des perles, a pu ainsi entendre dans son enfance et sa jeunesse, à travers des conversations et relations d'une activité pratiquée en leur domicile par ses parents, quelques particularismes lexicaux dont il se souvient aujourd'hui.

1.2. Relevé lexicographique

- (1) [ʃnoʁœʁ] ou [ʃno'ʁœʁ] *schmoreur* subst. masc. “petit commerçant vivant péniblement d'un négoce laborieux, et qui vend de la marchandise de seconde qualité”.
Emprunté à yidich שנוֹרֵר *shnorer* “mendiant”.

3. Nous avons interrogé Monsieur Pierre Cohen le 14 août 2016. Cet entretien, enregistré à l'improviste sur du matériel de fortune, fut complété *a posteriori* par quelques précisions apportées par le témoin dans les jours suivants. Qu'il en soit ici chaleureusement remercié.

4. Aux dires du témoin, de nombreux diamantaires parisiens, ruinés par le krach de 1929, n'ont pas souhaité que leurs enfants poursuivent « dans le commerce ». Par la suite, beaucoup ont péri dans les camps d'extermination. Le métier de joaillier, s'il est certes encore pratiqué à Paris, ne l'est plus par les mêmes groupes de populations et – surtout – ne correspond plus du tout à la même réalité socioprofessionnelle qu'avant la Seconde Guerre mondiale.

- (2) [me'tsia] *metsia* subst. fém. “marchandise dont l'acquisition est une bonne affaire; marchandise de bonne qualité”. Ex. : «Laisse tomber, c'est pas une metsia».
Emprunté, avec développement sémantique par métonymie, à yidish *metzie* “bonne affaire”, lui-même emprunté à hébreu מְצִיָּה *mesi'ā* “fait de trouver”.
- (3) [ʃtʁɔp] *schtrop* subst. masc. “marchandise (généralement pierre précieuse ou perle) de mauvaise qualité, sans valeur”.
Emprunté à néerlandais *strop* “déception; malchance; piège”.
- (4) [mafal:'a] *machallah* interj. “(pour exprimer son admiration devant une pierre précieuse ou un collier dont la qualité ravit), que c'est beau!”.
Emprunt indirect à arabe ما شاء الله *mā šā'a llāh*“, formule apotropaïque présente dans toutes les langues des Balkans, dont le judéo-espagnol d'Orient et l'arménien.
- (5) [esde'l'djo] *esdeldio* interj. “(pour exprimer le ravissement lorsque quelqu'un apporte une marchandise que l'on attendait et dont l'on a particulièrement besoin)”.
Emprunté à judéo-espagnol *es del Dio* “(litt.) c'est de Dieu; c'est Dieu qui me l'envoie”⁵, en emploi exclamatif figé.
- (6) [ʔetʃo] *etcho* subst. masc. “métier des négociants en pierres précieuses et en perles”. Ex. : «L'etcho, c'était le métier qu'on faisait tous».
Emprunté à judéo-espagnol *hecho* “fait; activité” (à rapprocher d'espagnol *hecho* de même sens).
- (7) [mas] *masse* subst. fém. “lot de perles, provenant généralement des Indes, que l'on expédiait à Paris pour être ouvragé en colliers de perles”.
Spécialisation sémantique de français *masse*.
- (8) [pi'ko] *picot* subst. masc. “impureté dans un diamant, inclusion”.
Ex. : «Quand un brillant avait un picot, c'était un schtrop».
Spécialisation sémantique de français *picot* par influence de français *piqué* adj. qual. “qui a une inclusion (d'un diamant)”.

Les graphies indiquées en italique sont celles proposées par le témoin. De tous ces mots, seuls *schtrop* et *machallah* sont employés régulièrement par celui-ci, dans la conversation courante avec ses proches parents où ils revêtent une valeur plaisante : leur conservation, en particulier pour *schtrop*, dans l'idiolecte familial, tient pour partie à leur expressivité phonétique.

5. Sur la forme purement judéo-espagnole *Dio* (rapportée notamment à espagnol *Dios*), voir Combet (1966).

1.3. Commentaire

Ces mots, dit notre témoin, étaient utilisés par tous les joailliers, indifféremment de leur origine. Deux d'entre eux, *schmoreur* et *metsia*, voire trois si l'on considère que *schtrop* est passé par le yidich (ce qui expliquerait l'adaptation en [ʃ-] de néerlandais [s-]), sont empruntés à la langue d'un groupe⁶, celui des Israélites d'Europe centrale et de l'Est, étonnamment peu représenté dans ce métier où les Levantins dominaient⁷. L'un, *machallah*, relève du patrimoine linguistique commun des deux groupes d'Orientaux, Arméniens et Israélites hispanophones. Deux enfin, *esdeldio* et *etcho*, sont empruntés à la langue de ces derniers, avec, dans les deux cas, une spécialisation sémantique propre à l'emploi de ces mots en français dans l'activité professionnelle. Les deux derniers, sont des spécialisations techniques que nous ne trouvons pas ailleurs⁸.

Comparons cet échantillon à un autre relevé, celui de Paillette (1975) sur le vocabulaire technique du diamant, le seul travail de nous connu sur la langue de ce milieu professionnel. Riche de 150 entrées dont certaines portent le marquage « argot de métier », cet inventaire réalisé par quelqu'un « du métier » ne croise pourtant le nôtre que pour une unité lexicale : Paillette mentionne *strop* « mauvais achat, difficile voire impossible à négocier », légèrement différent, tant pour la morphologie que pour le sémantisme, de notre attestation⁹. Tous

-
6. Exemple de l'intérêt lexicologique général que peuvent avoir ces « relevés de fortune », ces trois mots ont été intégrés au matériau considéré dans un article sur les contacts entre français et yidich (Nahon 2016), où ils donnent lieu à une mise en relief étymologique. Le témoin a d'ailleurs une conscience diffuse du fait que ces trois mots sont empruntés au yidich, puisqu'il les qualifie de « mots polaqes », français *polaque* désignant par métonymie, dans son idiolecte, tout Israélite d'Europe centrale ou orientale (du rite *eskenase*). La présence de mots yidich et néerlandais doit s'expliquer par le fait que parmi les premiers diamantaires parisiens, avant l'arrivée des Ottomans, beaucoup étaient Hollandais ou Juifs de langue yidich, ou parfois les deux, à l'instar de Levie Citroen, le père de l'industriel André Citroën, arrivé à Paris vers 1873.
7. Ce fait est notamment reflété par une sorte de comptine rimée connue avant-guerre des Israélites parisiens, tournant en dérision les assistants des divers temples israélites de Paris, et dont une strophe dit : « Quand on est dans les bijoux faux / on fréquente la rue Buffault ». Le temple de la rue Buffault, où est suivi le rite dit *sephardi* espagnol-portugais, était fréquenté autrefois par les Israélites ottomans et se trouve en plein cœur de l'ancien quartier des diamantaires.
8. À ce titre, *masse* et *picot* doivent être rattachés, respectivement, à FEW 6/1, 441b, MASSA, et FEW 8, 454b, *PIKKARE.
9. Ce mot, sous la forme graphique *schtrop* qui est celle de notre témoin, est aussi le seul que nous avons retrouvé attesté dans le parler des diamantaires tel qu'il apparaît dans des sources littéraires : dans un roman de Georges-Michel (1948 : 154) :

les autres mots, ceux de l'expression vernaculaire des relations de commerce, et même les deux termes techniques, *masse* et *picot*, dont se souvient notre témoin, lequel n'est pourtant pas lui-même « du métier », n'apparaissent pas chez Paillette. Question de choix lexicographique, ou plutôt de génération ? Paillette, né en 1923 à en croire sa fiche publique de l'annuaire de la *Compagnie des experts en bijoux, joaillerie, orfèvrerie et horlogerie* dont il est membre, est contemporain, à deux ans près, de notre témoin. Cependant, tandis que l'un note, au faite de son activité, avec un tropisme « technoloctal » et dans une volonté informative, le lexique technique de son milieu d'affaires, l'autre relate, de bouche-à-oreille, des faits linguistiques naïvement entendus, *in infantia*, entre 1930 et 1955, par des locuteurs, ses parents, oncles et cousins de ceux-ci et tous leurs confrères, nés dans les dernières décennies du XIX^e siècle. Curieux cas que celui où une matière lexicale argotique relativement ancienne survit mieux dans l'oralité vivante, où elle n'attend plus qu'à être collectée par l'enquêteur, que dans les formes enregistrées à l'écrit d'un inventaire terminologique que l'on aurait pu croire exhaustif.

2. Tous les métiers ont-ils leur argot ?

2.1. Quelques métiers sans argots

Tous les terrains d'enquête peuvent-ils promettre au linguiste, à l'argotologue, une telle moisson lexicale ? Certes non. Sauf l'imperfection de notre enquête, nous avons plusieurs fois échoué à tirer quelque matière lexicale que ce soit, hors du vocabulaire purement technique, de la bouche d'informateurs issus de certains métiers. Le commerce des tapis, exercé à Paris depuis au moins un siècle par des populations d'origines diverses mais pour partie analogues à celles des diamantaires susmentionnés, ne semble ainsi pas avoir donné lieu à de semblables phénomènes d'argot, ou même d'emprunt. Pourquoi une telle divergence entre les pratiques sociolinguistiques de deux groupes apparemment proches ?

« Cette autre [pierre] est un *schtrop*, vous ne vous en étiez pas aperçue », et dans des mémoires évoquant l'époque de la Seconde Guerre mondiale, en emploi métalinguistique « Plus vulgairement, un brillant à la couleur incertaine est désigné comme un « schtrop » (Rajsfus, 2002, 146). Cet exemple permet de remarquer que dans le milieu diamantaire, *brillant* est un synonyme de *diamant* qui tend à se substituer à ce mot (contrairement à la sémantisation plus restreinte du TLF : *brillant* « forme d'une pierre précieuse (en particulier d'un diamant) taillée à facettes en dessous et sur les côtés »).

Avant d'y répondre, laissons ici parler pour nous Marcel Cohen, sans doute le plus attentif observateur des faits de langue qu'ait connus la linguistique française¹⁰ :

Nous avons quand même une multitude d'observations à faire, la nature ayant fait par elle-même des expériences en très grand nombre au cours de l'évolution, du fait qu'il y a autant de langages que de groupes humains et qu'il y a beaucoup de groupes humains. Cohen (1955 [1948], 59)

Les métiers à argot proprement dit, différenciés du pur technolecte, sont ceux dont les tenants constituent un « groupe humain » tel que l'entend Cohen, à savoir un groupe à la cohésion plus spécifique que celui défini par Van Gennep (1908 : 331), le « groupement formé d'individus ayant mêmes intérêts et mêmes activités » dans lequel peut émerger une langue spéciale de n'importe quel type, y compris non argotique. On ne trouvera pas chez les négociants en tapis la même cohésion que chez les diamantaires : point, semble-t-il, de conscience d'appartenir à quelque chose qui fédère les hommes au-delà de leur seule activité commune. On n'est pas « du métier », on se contente de vendre des tapis. À quoi le caractère de groupe linguistique d'un métier donné tient-il ? Peut-être au prestige de la marchandise traitée ? À l'ancienneté de la profession ? Au caractère secret, confidentiel d'un négoce reposant, dans le cas des pierres précieuses, sur un code d'honneur et de confiance très strict et engageant d'importantes sommes d'argent¹¹ ?

La langue est un fait social, disait déjà Saussure. Or, s'il n'y a de société proprement dite, de groupe d'individus pertinent en tant que cadre social, on ne peut assister à la singularisation linguistique collective qui fait naître un particularisme. Nombre de métiers artisanaux, qui se pratiquent en solo, sont ainsi étrangers au phénomène argotique : et, là,

10. Sur Cohen, véritable père de l'enquête linguistique en France, voir Boutet (2009 : 31-54).

11. Il convient ici de noter que le négoce des pierres précieuses a son argot au-delà même des frontières françaises. Si les diamantaires d'Anvers sont connus pour employer le yidich comme cryptolecte plutôt qu'un argot véritable, leurs homologues de New York utilisent, en anglais, un argot assez développé, dont la seule description est, semble-t-il, un récent article de presse (Schott 2015). Ce relevé atteste d'ailleurs les cognats newyorkais de français *schtrop*, *schnoeur* et *metzia* : « Some dealers are anxious to unload their *strops* »; « The *schnoer* who begs for deals »; « Some dealers complain that because diamonds are increasingly listed online, there are no *metziyes* anymore ». Le reste du lexique de cet argot est pour l'essentiel emprunté au yidich ou à l'hindoustani, langues de substrat de la plupart des praticiens de ce commerce outre-Atlantique.

le prestige, l'ancienneté n'ont aucune incidence sur la langue. Le métier de graveur en taille-douce non « artistique », spécialisé, par exemple, dans la carte de visite, l'ex-libris ou la reproduction d'œuvres à des fins d'illustration, se pratique à Paris depuis plusieurs siècles, ne se transmet que de maître à élève à la faveur d'un apprentissage assez codifié, et demeure un des plus estimés parmi les savoir-faire du monde du livre, celui-ci pris dans son sens le plus large. Mais, pour toute matière lexicale propre, le graveur n'a à sa disposition que le vocabulaire désignant des *realia* de son art pour lesquels la langue générale n'a pas de mots : outils, techniques, matières premières¹². Un pur vocabulaire technique qui ne vient jamais se substituer au stock lexical de la langue commune.

2.2. Instructions d'enquête

Avant de conclure nos propos, il sera peut-être utile de donner quelques exemples de questions pouvant, au hasard de conversations spontanées et informelles, faire resurgir de la mémoire d'informateurs improvisés des bribes inespérées d'argots¹³ de métier.

- (1) *Questions générales.* Quel métier pratiquaient vos parents ? Vous parlaient-ils de leur métier ? Avaient-ils des expressions particulières pour en parler ? Les avez-vous entendu parler dans l'exercice de leur métier ? Utilisaient-ils des mots que vous n'entendiez pas ailleurs ? Utilisaient-ils des mots d'une autre langue ? Des mots étrangers ? Donnait-on des surnoms aux choses ? Y a-t-il des mots que vous ne compreniez pas ? Y a-t-il d'autres personnes qui connaissent ou emploient ces mots ?
- (2) *Pour les professions commerciales en particulier.* Avaient-ils des mots pour désigner leur milieu ou leurs confrères ? Leur activité ? La marchandise ? Une bonne affaire ? Une mauvaise affaire ? Un client ? Un fournisseur ? Une dette ? Un crédit ? Un mauvais payeur ? Un escroc ? Un riche ? Un pauvre ? Avaient-ils une formule, une expression,

12. L'auteur de ces lignes, pour avoir appris et pratiqué, plusieurs années durant, cet artisanat comme métier d'appoint, s'est assuré d'expérience que la situation linguistique actuelle est telle. Le relevé de Brudieux (1982, 85-86) ne contient que du vocabulaire technique (et mériterait d'être, sur ce point, complété de plusieurs lexèmes).

13. « Argots » plutôt qu'« argot », suivant les recommandations de François (1968), fondatrice du Centre d'argotologie de l'université Paris-V : en effet, le phénomène argotique étant par essence varié et polymorphe, ces directives d'enquête doivent nécessairement être adaptées aux circonstances sociolinguistiques de leur application. Les cadres onomasiologiques qui guident l'interrogatoire peuvent être affinés et précisés en s'inspirant de relevés lexicographiques d'argots de métiers au vocabulaire étendu, tel que le travail de Boutmy (1883) sur l'argot des typographes.

pour conclure un marché ? Ratifier un contrat ? Compter (de 1 à 10) ? Demander le prix ? Dire de quelque chose que c'est trop cher ? Exprimer leur satisfaction ? Leur mécontentement ? Des souhaits, bénédictions ou imprécations ? Y avait-il des lieux où ils se retrouvaient ? Comment les appelaient-ils ?

- (3) *Après chaque occurrence lexicale.* Tout le monde le disait-il ? Y avait-il d'autres mots pour cela ? Le prononcez-vous exactement comme vous l'avez entendu ? Y avait-il un « accent », une prononciation particulière ? L'employez-vous encore aujourd'hui ? Dans le même sens ou différemment ?

Conclusion

Ce modeste rapport n'appelle pas de conclusion, sinon celle que voudront bien lui donner les chercheurs que nous nous permettons d'inviter à poursuivre ces tentatives, plus ou moins fructueuses, de collecte. C'est en accomplissant, en toutes circonstances, en tous lieux et sans préjugé, ce type d'enquête, que l'on pourra apporter un peu de netteté, tant que faire se peut, aux nombreux pans d'obscurité qui demeurent dans la description des variétés argotiques et, par conséquent, dans l'intelligence des faits qui en relèvent.

Références bibliographiques

- Boutet J. (2002), «Argot», dans Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, p. 62-64.
- Boutet J. (2009), «Marcel Cohen, l'enquête et les faits linguistiques, de 1908 à 1928», *Langage et société* 128, p. 31-54.
- Boutmy E. (1883), *Dictionnaire de l'argot des typographes*, Paris, Marpon et Flammarion.
- Brudieux R. (1982), «La Gravure», *La Banque des mots* 23, p. 85-86.
- Cohen M. (1955 [1948]), «L'évolution des langues et des écritures (conférence faite le 18 décembre 1948 au Palais de la Découverte)», dans Cohen M., *Cinquante années de recherches linguistiques, ethnographiques, sociologiques, critiques et pédagogiques*, Paris, Klincksieck.
- Combet L. (1966), «Lexicographie judéo-espagnole : *Dío* ou *Dió*; *Judío* ou *Judió*», *Bulletin Hispanique* 68/3, p. 323-337.
- Dauzat A. (1917), *Les argots de métiers franco-provençaux*, Paris, Honoré Champion.
- Dubois J., Edeline Fr., Klinkenberg J.-M., Minguet P., Pire Fr. et Trinon H. (1970), «Figure de l'argot», *Communications* 16, p. 71-93.
- FEW = Wartburg W. von (1922-2002), *Französisches Etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes* [25 vol.], Bonn, Heidelberg, Leipzig-Berlin et Bâle, Klopp, Winter, Teubner et Zbinden.
- François D. (1968), «Les argots», dans Martinet, A. (dir.), *Le langage*, Paris, Gallimard, p. 620-648.
- Esnault G. (1965), *Dictionnaire historique des argots français*, Paris, Larousse.
- Georges-Michel M. (1948), *La cage à poules, roman de la côte*, Paris, Éditions Baudinière.
- Lerat P. (1995), *Les langues spécialisées*, Paris, PUF.
- Nahon P. (sous presse), «Notes lexicologiques sur des interférences entre yidich et français moderne», *Revue de linguistique romane*.

- Paillette P. (1975), « Le Diamant », *La Banque des mots* 9, p. 77-86.
- Rajsfus M. (2002), *Paris, 1942. Chroniques d'un survivant*, Paris, Noesis.
- Schott B. (2015), « The Secret Slang of the Diamond District », *The New York Times – Sunday Magazine*, 26 avril 2015, p. 54.
- Van Gennep A. (1908), « Linguistique et ethnologie II. Essai d'une théorie des langues spéciales », *Revue des études ethnographiques et sociologiques* 6-7, p. 327-337.
- Compagnie des experts en bijoux, joaillerie, orfèvrerie et horlogerie*. En ligne : <<http://www.experts-judiciaires-bijoux.org/pages/membres/PAILLETTE.php>>, consulté le 18/08/2016.